

# L'indispensable éducation sexuelle aujourd'hui



World Thinkstock

Faut-il parler ouvertement de sexualité aux enfants et, le cas échéant, pour quelle raison, pour leur dire quoi, et qui devrait s'en charger ?

---

Par **Christian Mounir**, expert en santé publique, formateur-consultant en promotion de la santé, éducation de la santé et santé sexuelle, ancien collaborateur du Service de santé de la Jeunesse, Genève

La question a été maintes fois débattue et la désirabilité de l'éducation sexuelle discutée, parfois contestée selon les lieux et les époques. Les craintes qu'elle peut susciter sont pour l'essentiel de quatre sortes : qu'elle empiète sur un domaine privé des familles ; qu'elle vienne contredire les valeurs religieuses ou idéologiques des parents ; qu'elle aborde des sujets jugés inappropriés ou choquants ; et enfin, qu'elle soit incitative et ouvre la boîte de pandore facilitant les passages à l'acte. Les doutes sur l'utilité psychologique et sociale de cette tâche sont alimentés par un faisceau de présupposés erronés, de préjugés et de malentendus.

## La sexualité s'étale partout

C'est un leurre de penser que nous puissions choisir que nos enfants reçoivent ou non une éducation sexuelle et par qui. C'est avant tout la société qui diffuse une éducation sexuelle implicite. La sexualité est de nos jours sortie du domaine privé pour devenir une affaire publique ; elle s'étale partout, de la publicité aux médias en passant par Internet et les reality shows. De plus, nos sociétés se sont mondialisées et multi-culturalisées et les normes et les valeurs qui y sont véhiculées n'ont plus l'unité et la cohérence du passé. On peut par exemple se marier, vivre en concubinage, se « pacser », vivre en famille traditionnelle, recomposée, mono ou homoparentale.

Une éducation sexuelle raisonnée explicite constitue par conséquent désormais un devoir impératif ; elle constitue même un droit démocratique d'avoir accès à des informations et des connaissances permettant de protéger sa santé et d'œuvrer à réaliser ses besoins et attentes légitimes en terme d'épanouissement et de bien-être personnel et relationnel conformément aux exigences de notre société, dans la diversité et la complexité de ses possibilités tout

en respectant la Loi et les règles de la vie sociale. Plusieurs acteurs sociaux y ont un rôle spécifique à jouer, la famille tout d'abord, les enseignants dans une certaine mesure mais certainement aussi des professionnels dûment formés.

Les parents ont bien sûr une mission de premier plan dans l'éducation de leurs enfants. Toutefois, ceux-ci ne leur appartiennent pas mais sont sous leur responsabilité et dépendent de leurs soins. Les enfants sont des personnes membres à part entière de la société, ils sont protégés par la Loi et sont sujets de droits. La Suisse a ratifié en 1997 la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant selon laquelle les Etats veillent à ce que l'enfant ait accès à une information et à des matériels visant à promouvoir son bien-être social, spirituel et moral ainsi que sa santé physique et mentale. Les enfants ont le droit et le devoir de suivre une formation scolaire composée d'enseignement et d'éducation.

## Des savoirs et des compétences spécifiques

C'est donc à la fois dans le cadre des droits de l'enfant et de la mission éducative de l'école qu'en complément de l'éducation parentale doit être offerte à tous les enfants une éducation sexuelle répondant à leurs besoins psycho-sociaux en fonction de l'âge et de la maturation, conformément aux critères modernes des sciences du développement humain. Dans la mesure où ils y sont dûment formés, une part de cette tâche revient tout naturellement aux enseignants qui sont en contact au long cours avec les enfants. En revanche, l'étude approfondie du développement psycho-affectif et psycho-sexuel de l'enfant, de ses problématiques individuelles, relationnelles et sociales et la compétence à communiquer avec lui à la fois avec savoir précis et adapté, tact et finesse relève de la formation de spécialistes, capables de mettre sur pied des programmes spécifiques d'éducation sexuelle répondant aux besoins des enfants en fonction des âges. Ceux-ci travaillent en collectifs pluridisciplinaires dans des services agréés par l'Etat où ils poursuivent l'étude permanente des problématiques de l'enfance dans notre société, des nouvelles connaissances en matière de développement, mettent leur expérience du terrain en commun et analysent leur travail en supervision régulière.

La place irremplaçable et l'importance du travail de ces spécialistes a largement été confirmée par l'expérience. Dans l'art et la manière d'aborder avec aisance et dans une relation de confiance des questions délicates réside aussi celui de percevoir au détour de la conversation des problématiques que les enfants ont vues ou entendues, dont ils n'ont jamais parlé avec aucun adulte et qui pourtant les ont troublés et qui leur pèsent.

L'adolescence marque un tournant fondamental tant pour l'individu que pour ses rapports à ceux qui l'entourent. L'adolescent construit son indépendance, sa personnalité autonome en matière de goûts, de choix et, en matière sexuelle, d'orientation et d'identité, avec la constitution de la sphère intime à l'abri de son jardin secret. Les adolescents n'aiment pas beaucoup que des personnes trop proches d'eux s'immiscent dans ce processus d'autonomisation et ils ont bien raison. Il y a quelque chose d'abusif à la curiosité intrusive de certains adultes pour la vie intime de jeunes qui leur sont proches et cela vaut pour les parents.

Nombre d'enseignants témoignent eux-mêmes du désagrément que leur causerait le fait d'avoir à traiter de tels sujets avec des élèves, sauf à s'en tenir strictement à des questions très scientifiques ou conventionnelles, ce qui ne fait pas le compte de l'éducation sexuelle nécessaire à ce moment crucial du développement des jeunes vers leur indépendance sexuelle. Et on peut comprendre le malaise qu'engendre la situation « décalée » où l'on devrait aborder des sujets relevant de l'intime, habituellement tabous et proscrits de la sphère publique, avec des jeunes que l'on rencontre tous les jours dans des rapports hiérarchiques de formation et d'évaluation et que l'on croise dans les couloirs, à la cafétéria, etc.

## La garantie de la neutralité et du secret

Des spécialistes du domaine médico-psycho-social ont à juste titre relevé que le statut de l'enseignant en fait un substitut de l'autorité parentale et que, de ce fait, il tombe sous l'égide du tabou de l'inceste qui rend impensable et inconvenant pour un adolescent d'aborder avec lui, comme avec ses propres parents du reste, des questions concernant son intimité sexuelle. Les enseignants, pour autant qu'ils soient spécialement formés, peuvent cependant aborder avec les jeunes toutes les dimensions scientifiques, historiques et surtout sociologiques et philosophiques de la sexualité « publique » contemporaine. Le spécialiste en éducation sexuelle en revanche est, lui, une sorte d'officier mandaté par la société, doté d'un statut et de pouvoirs spéciaux, porteur de garanties d'une expertise très particulière, d'indépendance institutionnelle et de neutralité, de secret, d'un savoir éprouvé, de bienveillance et d'aptitude à communiquer sur le sujet sans préjugé ni jugement.

L'histoire de l'éducation sexuelle démontre qu'elle n'a jamais été issue simplement de la fantaisie ou de l'esprit original ou éclairé de quelque singulier novateur, mais qu'elle s'est bien plutôt imposée comme une nécessité engendrée par l'évolution sociale. C'est en tant que solution à des problématiques médico-psycho-sociales nouvelles, ou nouvellement perçues à la lumière des progrès du savoir, qu'elle a été proposée d'abord, puis instaurée progressivement, par étapes, avec des essais et des remaniements. Ce qu'il en est aujourd'hui n'est pas une nouveauté, mais bien le produit laborieusement construit d'une longue évolution et d'une expérience nationale et internationale éprouvée à travers mûres réflexions, études et pratiques de terrain par un grand nombre de professionnels de diverses spécialités, médecins, psychologues, philosophes, pédagogues, etc., soucieux d'apporter des réponses adéquates aux besoins et aux droits de l'enfant dans le contexte rapidement changeant et complexe du monde moderne.

« Mais que va-t-on raconter aux enfants ? » se demandent d'aucuns. Ils craignent qu'à discuter ainsi ouvertement tout sujet introduit par les questions des élèves, on n'aborde des domaines scabreux et ils redoutent d'ouvrir ainsi la voie à la perversité. Il s'agit ici d'une incompréhension. La perversité ne réside pas dans le fait de parler de sexualité. Elle n'est pas plus une déviance de la sexualité que la boulimie ne l'est de l'alimentation ou l'alcoolisme de la viticulture ! Ceux-ci sont issus de troubles psychologiques qui s'expriment au moyen de la sexualité, de l'alimentation ou de la consommation d'alcool. Pour autant que l'on sache y mettre la bonne distance et les formes adaptées à leur stade de développement, on peut pratiquement parler de tout avec les enfants et il faut aborder tous les sujets qui les préoccupent. C'est une observation faite par tous les grands pédagogues.

## La référence des valeurs familiales

Le but du travail des professionnels n'est pas de remplacer ou d'empiéter sur celui des parents. Nous n'énonçons pas d'autres normes que celles de la Loi et des règles admises de la vie en société (les « bonnes mœurs »). Pour le reste, chacun est référé à ses valeurs familiales qui du reste sont beaucoup plus solidement ancrées dans l'esprit des enfants et des jeunes que bien des parents l'imaginent. On ne transforme pas les principes ni la mentalité acquis par un enfant au cours d'années d'éducation en quelques heures de discussion ! L'attitude de neutralité est une posture relationnelle garantissant que tous les sujets peuvent être abordés, toutes les questions posées et discutées ouvertement sans jugement sur les personnes. Ce n'est en revanche pas une attitude permissive ou laxiste quant à la substance des sujets ou questions évoqués. La franche discussion a pour double but de permettre la mise sur le tapis de sujets qui interrogent ou dérangent afin de les clarifier, et de prendre les enfants et les jeunes pour de vrais interlocuteurs. Ils sont ainsi conduits à réfléchir et raisonner afin de comprendre et ajuster leurs représentations. En toute connaissance de cause.

Sur ce sujet :

- **Association romande et tessinoise des formateurs-formatrices en santé sexuelle (Artanes)**, avec les liens aux services spécialisés et toute une série de documents et publications.

- **PLANeS, Fondation suisse pour la santé sexuelle et reproductive**, avec ses formations, ses publications et sa

« Déclaration publique sur l'éducation sexuelle » qui peut être signée en ligne, colonne de droite de la page d'accueil du site.